

BILL DES PRETS AGRICOLES

PREMIERE LECTURE

Bill n° 237, intitulé: Loi autorisant des avances de fonds pour aider l'agriculture en pourvoyant à des prêts agricoles à long terme.
—L'honorable M. Dandurand.

REMISE DE LA DEUXIEME LECTURE

L'honorable M. DANDURAND: Pour expliquer ce projet de loi que je vois pour la première fois, je l'avoue, on me permettra d'en donner lecture, car peut-être s'explique-t-il de lui-même.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: L'honorable sénateur n'a pas l'intention, je suppose bien, de présenter, à cette phase de nos travaux, un projet de prêts agricoles qui entraînera à la fin du compte des déboursés de plusieurs millions. C'est un des plus importants projets dont nous ayons été saisis durant cette session, et il comporte probablement une plus grosse dépense que n'importe quel autre.

L'honorable M. DANDURAND: On ne doit pas dépasser \$10,000,000.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Il est évident que pour le gouvernement actuel, c'est une somme insignifiante, mais à nous, cela paraît assez considérable.

L'honorable M. DANDURAND: Mais mon honorable collègue ne doit pas oublier qu'il s'agit d'un prêt et non d'un don.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Je le sais. Nous avons avancé des fonds l'autre jour à la commission du port de Québec à qui nous avons déjà prêté 12 millions sur lesquels nous n'avons touché aucun intérêt. Mais l'objection ne porte pas tant sur cela que sur la nature discutable de l'ensemble du projet. J'oserais dire que le Sénat n'a jamais été saisi d'un projet de loi sur lequel les opinions soient aussi partagées. Le sujet n'est pas nouveau. Mon honorable collègue, le sénateur d'Ottawa (l'honorable M. Belcourt), nous a fait un exposé très intéressant de ce problème il y a quelque temps; mais, bien que les explications fussent claires, j'imagine qu'on est encore assez sceptique quant à l'opportunité d'accepter le principe de cette mesure législative.

L'honorable M. BELCOURT: Je n'étais pas seul; j'ai suivi les amis particuliers de mon honorable collègue.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Il n'est pas à souhaiter qu'on se débarrasse de ce projet en en demandant le renvoi à six mois, ce qui n'est pas une façon très aimable de procéder, et j'espère que mon honorable collègue ne nous forcera pas à employer ce procédé

sommaire avec beaucoup de mesures importantes. Celle-ci pourrait très bien exiger plusieurs semaines d'étude. On devrait renvoyer le bill à un comité spécial pour qu'il étudie la question sous tous ses aspects. Si le gouvernement fédéral adopte le principe, les 10 millions ne seront nécessairement qu'une dépense préliminaire.

L'honorable M. DANDURAND: Messieurs, j'avoue que je n'ai pas étudié cette question de crédit agricole aussi minutieusement que j'aurais dû le faire; je ne le connais que superficiellement. J'ai lu quelque peu à la hâte les deux rapports du Dr Tory, mais j'avoue que je n'ai pas encore pu décider quel était le meilleur procédé. A moins que le Sénat ne considère être suffisamment au courant de la question et qu'il ne soit prêt à approuver le projet après quelques heures d'étude en comité, je n'insisterai pas sur la deuxième lecture. Mais je tiens à savoir ce que le Sénat désire. Je comprends que ce bill pourrait être longuement examiné au commencement ou dans le cours d'une session par l'un de nos comités; mais c'est au Sénat de se prononcer et si mon honorable collègue déclare qu'il exprime l'opinion de son groupe, cela règle la question.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: A la suite de ce que j'ai déjà dit, j'ajouterai que pendant la guerre, mon honorable collègue de Middleton (l'honorable W.-B. Ross) et moi avons fait partie de ce qu'on appelait la commission économique, et que nous avons longuement étudié ce sujet. Nous nous sommes adressés aux plus grands experts en la matière, non seulement du Canada, mais de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Nous avons longuement et attentivement examiné le problème, montrant que nous étions bien disposés. Plus nous allions, plus nous doutions qu'il fût à propos de faire une recommandation à son sujet. C'est pourquoi je puis assurer à mes honorables collègues que je ne salue pas une objection à la légère; je sais combien un sujet de ce genre entraîne de difficultés.

Il y a bien peu de problèmes sur lesquels les opinions soient aussi partagées que sur celui-ci. Comme il entraîne une dépense considérable, il ne serait pas dans l'intérêt du public, alors qu'on est sur le point de proroger le Parlement, d'aborder ce projet et de ne lui consacrer que deux ou trois heures d'étude.

L'honorable M. REID: J'ajouterai que si l'on craint que les cultivateurs en souffrent d'ici à la prochaine session, l'honorable leader du gouvernement et ses collègues du Cabinet pourront obvier à la difficulté en endossant des billets dans l'intervalle.